

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----★★★-----



**MINISTRE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, DE L'EQUITE
SOCIALE ET TERRITORIALE**

★★★

**DELEGATION GENERALE A LA PROTECTION SOCIALE ET A LA SOLIDARITE NATIONALE
(DGPSN)**



Rapport d'activités de la DGPSN pour l'année 2019

© Février 2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE..... 1

LISTE DES TABLEAUX..... 2

SIGLES ET ACRONYMES..... 3

INTRODUCTION 4

I. METHODOLOGIE D’ELABORATION DU RAPPORT D’ACTIVITES..... 4

I.1. Rappel de la planification de l’année 2019 4

I.2. Méthodologie d’élaboration du rapport d’activités de la DGPSN..... 4

II. ANALYSE DES RESULTATS..... 5

II.1. Objectif 1 : renforcer le dispositif institutionnel de coordination et de régulation du système de protection sociale 5

II.1.1. Composante coordination et régulation 5

II.1.2. Composante Registre National Unique..... 6

II.1.3. Composante suivi et évaluation 9

II.1.4. Composante communication..... 10

II.2. Objectif 2 : développement de projets/programmes de filets sociaux structurels et conjoncturels intégrés 11

II.2.1. Composante programmes de cash transfert 11

II.2.2. Composante solidarité nationale 17

II.2.3. Composante sécurité alimentaire 19

II.3. Objectif 3 : amélioration du cadre fonctionnel de la DGPSN 23

II.3.1. Composante gestion..... 23

III. ANALYSE DE L’EXECUTION FINANCIERE..... 25

IV. DIFFICULTES 26

IV.1. des difficultés notées en lien avec l’objectif 1..... 26

IV.2. des difficultés notées en lien avec l’objectif 2..... 26

IV.3. des difficultés notées en lien avec l’objectif 3..... 26

V. PERSPECTIVES 27

V.1. Les perspectives en lien avec l’objectif 1 27

V.2. Les perspectives en lien avec l’objectif 2 27

V.3. Les perspectives en lien avec l’objectif 3 27

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation des indicateurs liés au résultat 1..... 5

Tableau 2: Situation des indicateurs liés au résultat3..... 6

Tableau 3: Statistiques sur le volet communautaire de la phase 1 de la mise à jour du RNU..... 7

Tableau 4: Situation des indicateurs liés au résultat 4..... 7

Tableau 5: Situation des indicateurs liés au résultat5..... 8

Tableau 6: Situation des indicateurs liés au résultat 7 9

Tableau 7: Situation des indicateurs liés au résultat 8 () 10

Tableau 8: Situation des indicateurs liés au résultat 2.1..... 11

Tableau 9: Situation des indicateurs liés au résultat2.2..... 12

Tableau 10: Répartition des bénéficiaires du projet « yook koom koom » par région..... 13

Tableau 11: Situation des indicateurs liés au résultat2.3..... 14

Tableau 12: Situation d'enrôlement des bénéficiaires de BSF dans le cadre du protocole DGPSN-P2RS 15

Tableau 13: Ménages bénéficiaires enrôlés dans la CMU par région et par sexe 15

Tableau 14: Répartition des communes bénéficiaires du «yook kom kom » par région..... 16

Tableau 15: Situation des indicateurs liés au résultat 2.4..... 17

Tableau 16: Situation des indicateurs liés au résultat2.5..... 17

Tableau 17: Etat récapitulatif des demandes d’aides 18

Tableau 18: Situation des indicateurs liés au résultat2.7..... 19

Tableau 19: comparaison des prix moyens des céréales 19

Tableau 20: comparaison des prix moyens des légumineuses 19

Tableau 21: Situation des indicateurs liés au résultat2.8..... 21

Tableau 22: Situation des indicateurs liés au résultat2.9..... 22

Tableau 23: Situation des indicateurs liés au résultat2.10..... 23

Tableau 24: Situation des indicateurs liés au résultat3.1..... 23

Tableau 25: Situation des indicateurs liés au résultat3.2..... 24

Tableau 26: Situation des indicateurs liés au résultat3.3..... 25

Tableau 27: Situation de l’exécution du budget de 2019 25

SIGLES ET ACRONYMES

AC: Agence Comptable
AGR : Activités Génératrice de Revenus,
ARC: African Risk Capacity
ANACIM : Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BID : Banque Islamique de Développement
BM : Banque Mondiale
BCV : Banques Céréalières Villageoises
CEC : Carte d’Egalité des Chances
CFA : Communauté Financière d’Afrique
CILSS : Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNT/SAP : Comité Technique National du Système d’Alerte Précoce
CSA : Commissariat à la Sécurité alimentaire
DAF : Direction Administrative et Financière
DAPSA : Direction de l’Analyse et des Prévisions des Statistiques Agricoles
DGPFS : Direction de la Gestion des Projets de Filets sociaux
DGPSN : Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité Nationale
DRNU : Direction du Registre National Unique
DSP : Direction des Stratégies et de la Planification
FAO : Organisation des Nations Unies pour l’Agriculture et l’Alimentation
FSN : Fonds de Solidarité Nationale
INPS : Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables
MAER : Ministère de l’Agriculture et de l’Equipeement Rural
MEPC : Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération
MFB : Ministère des Finances et du Budget
NA : Non Applicable
ND : Non Disponible
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PADAER : Projet d’Appui au Développement Agricole et à l’Entreprenariat Rural
PAFA : Projet d’Appui aux Filières Agricoles
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PNBSF : Programme National de Bourses de Sécurité Familiale
PRODES: Programme de renforcement des dynamiques locales de développement économique et social
RESIMAO : Réseau des Systèmes d'Information des Marchés en Afrique de l’Ouest
PREGEC : Prévention et Gestion des Crises Alimentaires au Sahel et en Afrique de l’Ouest
PTF : Les Partenaires Techniques et Financiers
PSE : Plan Sénégal Emergent
UCPSE : Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique
UE : Union Européenne
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour L’Enfance
USAID: United States Aids For International Développement
RNU : Registre National Unique
SAP : Système d’Alerte Précoce
SECNSA : Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire
SIG : Système d’Information et de Gestion
SNAR : Stratégie Nationale pour la Sécurité Alimentaire et la Résilience
SNPS : Stratégie Nationale de la Protection Sociale

INTRODUCTION

Il est aujourd'hui admis que la protection sociale contribue à la croissance économique à moyen et long termes par ses effets sur la consommation, le renforcement de l'économie locale, le développement du capital humain et la réduction des inégalités sociales.

Les orientations stratégiques en matière de protection sociale sont déclinées dans l'axe II du plan Sénégal Emergent et traduites, dans la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS), en objectifs opérationnels selon les étapes du cycle de vie. La SNPS, s'inspirant des objectifs du développement durable et de l'Initiative pour les socles de protection sociale, vise un système complet et intégré de la Protection Sociale.

Afin de rendre ce système plus inclusif et performant, le Sénégal a créé un Registre National Unique (un système d'information et de gestion au service des projets et programmes de filets sociaux) et plusieurs programmes structurants comme les Bourses de sécurité familiale (PNBSF), la Couverture Maladie Universelle (CMU) et la Carte d'Egalité des Chances (CEC).

La Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN), chargée principalement d'impulser et de coordonner la politique publique en matière de protection sociale et de solidarité nationale, a élaboré un plan stratégique de développement pour la période 2017-2021 accompagné d'un plan d'actions pluriannuel.

Dans un contexte de Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la DGPSN, à travers ce rapport, rend compte des actions qu'elle a accomplies, durant l'année 2019, pour l'atteinte de ses objectifs.

I. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RAPPORT D'ACTIVITES

I.1. Rappel de la planification de l'année 2019

Le cadre de planification de la DGPSN pour l'année 2019 est le plan stratégique de développement 2017-2021 qui est bâti autour des trois objectifs suivants:

- ✓ **le renforcement du dispositif institutionnel de coordination et de régulation du système de protection sociale** : cet objectif vise i) la coordination par une approche multisectorielle et la conception d'outils harmonisés , ii) la mise en place d'un outil commun de ciblage et d'un système d'information adapté aux besoins, iii) le suivi et l'évaluation des projets et programmes de protection sociale, iv) le plaidoyer pour la mobilisation des acteurs de la protection sociale et v) la communication pour une meilleure visibilité de la DGPSN;
- ✓ **le développement de projets et programmes de filets sociaux structurels et conjoncturels intégrés** : il s'agit, à ce niveau, de i) la consolidation de la mise en œuvre du PNBSF, ii) l'accompagnement des ménages bénéficiaires en articulant le PNBSF à d'autres filets sociaux et iii) l'assistance aux populations défavorisées ou sinistrées (chocs, insécurité alimentaire...).
- ✓ **l'amélioration du cadre fonctionnel de la DGPSN** : il renferme i) l'amélioration de l'organisation de la DGPSN, ii) le renforcement du contrôle interne et iii) la gestion des ressources humaines.

I.2. Méthodologie d'élaboration du rapport d'activités de la DGPSN

Ce rapport d'activités découle des bilans des différentes directions et services de la DGPSN. Il est structuré autour i) d'une analyse des résultats ; ii) de l'exécution financière ; iii) des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan de travail annuel (PTA) et iv) des perspectives.

II. ANALYSE DES RESULTATS

II.1. Objectif 1 : renforcer le dispositif institutionnel de coordination et de régulation du système de protection sociale

II.1.1. Composante coordination et régulation

Résultat 1: Les instruments de coordination et de régulation sont fonctionnels

Tableau 1: Situation des indicateurs liés au résultat 1

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre de réunions statutaires du CIP tenues	2	1	2	1	2
Nombre de réunions du CT tenues	4	4	4	5	4
Nombre de sessions de formation en Protection sociale	2	2	2	2	2
Nombre d'acteurs formés en Protection sociale	25	25	31	33	30
Nombre de groupes de travail pour les étapes du cycle de vie créés	0	0	5	5	4
Nombre de cadres de concertation régionaux en protection sociale créés	0	0	3	3	14

Pour renforcer la coordination et la régulation, les indicateurs retenus concernent la mise en place et le fonctionnement du dispositif de coordination ont été atteints à 67%.

Les activités menées dans ce cadre sont :

❖ **Tenir régulièrement les réunions du Comité Interministériel de Pilotage et du Comité Technique :**

Le Comité Interministériel de Pilotage de la SNPS a tenu une réunion statutaire au mois de novembre 2019. Cette réunion, qui portait sur la revue globale de la protection sociale, a permis de partager les livrables tels que les résultats du diagnostic, les gaps identifiés et les recommandations pour combler ces insuffisances. Il s’agissait également de valider la note d’orientation méthodologique du cabinet Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), chargé de faire l’étude sur l’espace fiscal et le financement de la protection sociale.

Le Comité Technique a tenu des ateliers notamment pour: i) le lancement projet de revue globale de la protection sociale, ii) le partage du projet, iii) l’élaboration du rapport de contribution du secteur de la protection sociale à la Revue Annuelle Conjointe de la politique économique sociale, iv) le volet «financement additionnel » du Projet d’Appui aux Filets sociaux (PAFS) etc.

❖ **Renforcer les capacités des acteurs en protection sociale**

Le renforcement des capacités des acteurs permet une compréhension commune des concepts et notions de protection sociale. Ces formations permettent aux membres du comité technique de la SNPS de jouer un rôle dans la gestion de la protection sociale, ainsi que dans l’élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes.

Dans le cadre de cette activité, deux ateliers se sont tenus en juillet et en novembre 2019, portant respectivement sur les « outils diagnostiques en matière de protection sociale » et les « indicateurs de la protection sociale».

❖ **Mettre en place des groupes de travail par cycle de vie**

Dans le cadre du renforcement du dispositif de coordination de la Stratégie Nationale de Protection Sociale, il est prévu la mise en place de groupes de travail par cycle de vie. Pour chacun des cinq objectifs stratégiques, une commission a été créée afin de coordonner l’exécution et le suivi des programmes.

Après une mission effectuée dans 7 régions pour discuter des modalités de création, des missions et de la composition des plateformes régionales, les régions de Matam, Tambacounda et Kédougou ont créé leur cadre de coordination.

Il est impératif que les autres régions s’y attèlent dans les meilleurs délais d’abord, pour assurer la cohérence et l’harmonisation des actions au niveau déconcentré puis, pour réaliser l’indicateur adossé à l’appui budgétaire de l’Union Européenne dans son «Contrat de Performance et de Réforme Sectorielle- Protection Sociale pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ».

❖ **Mettre en place un référentiel de contrôle et de régulation de protection sociale**

Le référentiel de contrôle et de régulation de la protection sociale sera constitué d’outils, d’instruments et de procédures du système de protection sociale. Parmi ces éléments constitutifs, on peut citer:

- ✓ la charte d'intervention dans le secteur de la Protection Sociale ;
- ✓ les paquets de services minimums par cycle de vie ;
- ✓ l’acte de création de la plateforme nationale.

Résultat 2 : L'accompagnement de l'évolution institutionnelle de la DGPSN est effectif

❖ **Elaborer un avant-projet de loi d'Orientation sur la Protection sociale**

L'Elaboration de l'avant-projet de la loi d'orientation sur la protection sociale a été achevée durant le dernier trimestre de 2019 et les processus d'institutionnalisation du RNU et du PNBSF sont en cours.

En outre, suivant les recommandations du plan stratégique, le format juridique de la DGPSN doit connaître une évolution institutionnelle qui est également en cours.

❖ **Elaborer un Code de Protection sociale**

Cette activité, inscrite au titre de l'exercice de 2019, n'avait pas été exécutée du fait de la non-disponibilité des ressources destinées à couvrir les charges y afférentes.

Par ailleurs, au regard du contexte actuel des projets de réglementation en cours, du champ de la protection sociale, notamment l'avant-projet de loi portant révision du Code de sécurité sociale intégrant les agents du secteur privé et de la marine marchande, les agents non-fonctionnaires et les travailleurs du secteur informel, il appert que l'élaboration d'un Code de protection sociale n'est plus indiquée.

Le projet de Code de sécurité sociale subroge le Code de sécurité sociale de 1973 et le Code de la marine marchande, entre autres et s'étend aux travailleurs du secteur informel.

II.1.2. Composante Registre National Unique

Résultat 3 : Le développement et la mise à jour des données du RNU sont assurés

Tableau 2: Situation des indicateurs liés au résultat3

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre de régions dont les données RNU sont mises à jour	NA ¹	0	4	4 ²	12
Nombre de ménages enregistrés dans le RNU	442.019	442.053	442.053 ³	458 550	464.548

Pour assurer la mise à jour en vue du développement et de la consolidation du RNU, deux indicateurs ont été retenus :

- ✓ Nombre de régions dont les données RNU sont mises à jour ;
- ✓ Nombre de ménages enregistrés dans le RNU.

Les indicateurs prévus dans le cadre du développement et de la mise à jour du RNU ne sont pas atteints, car, pour le premier, il était attendu en 2019 de réaliser cette activité dans huit régions, au lieu des 4 effectives.

En ce qui concerne le second indicateur, le nombre de ménages enregistrés dans le RNU est passé de 442 053 en 2018 à 458 550 en 2019 pour une cible de 464 548.

Pour la poursuite de ces deux indicateurs, les activités suivantes ont été planifiées et mises en œuvre.

❖ **Mettre à jour et étendre le RNU**

La mise à jour permet : i) de corriger les erreurs matérielles, d'inclusion et d'exclusion, ii) de répondre aux besoins des programmes, iii) et d'assurer la permanence, la fiabilité et la validité des données dans le temps. Cette activité permet surtout, lors des réunions des comités de quartier/village, ainsi qu'à l'occasion des assemblées de validation, d'apurer les listes en enlevant les doublons et en remplaçant les ménages retenus comme erreurs d'inclusion.

Quant à l'extension, elle permet d'intégrer de nouveaux ménages dans le RNU, à partir des données du dernier recensement général de la population qui a permis d'élaborer la carte de pauvreté du Sénégal.

Ces deux activités couplées en une seule opération (mise à jour/extension des données du RNU), ont été entamées en 2018 dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Matam et Tambacounda ; ce qui a engendré une hausse de 16 000 ménages enregistrés dans le RNU dont le nombre est ainsi passé de 442.053 en 2018 à 458.548 en 2019. Pour 2019, la Direction du RNU a voulu étendre ce même processus dans les 10 régions autres restantes du Sénégal, mais en l'absence d'opérateur social à Sédhiou, cette activité n'a pas encore été entamée dans cette région.

Deux phases composent cette mise à jour/extension :

¹ Non Applicable, il n'y avait pas jusque-là de mise à jour des données du RNU.

² La collecte des données auprès des ménages identifiés et revalidés dans 8 autres régions est en cours jusqu'en février 2020

³ Le nombre exact de ménages du RNU sera connu après apurement complète des données d'enquête. L'ANSD vient juste de terminer la collecte des données auprès des ménages.

La première phase concernant la partie communautaire (revalidation/Extension), a été entièrement bouclée : il s’agit d’un processus multi acteurs qui a mobilisé plusieurs parties prenantes: Autorités administratives, Collectivités territoriales, Services déconcentrés et Populations locales à travers les Comités communaux et de quartiers/villages de ciblage et de suivi et les Assemblées de validation des quartiers/villages.

Le tableau ci-après donne des statistiques sur cette phase communautaire de la mise à jour.

Tableau 3: Statistiques sur le volet communautaire de la phase 1 de la mise à jour du RNU

Région	Ménages ajoutés dans le cadre de l'Extension	Ménages ajoutés dans le cadre du Remplacement	Total ménages Extension + Remplacement	Ménages Revalidés	Total ménages à enquêter
Dakar	24 690	14 815	39 505	43 789	83 294
Ziguinchor	7 437	5 183	12 620	34 552	47 172
Diourbel	23 311	4 739	28 050	29 225	57 275
Saint-louis	9 219	3 462	12 681	19 794	32 475
Thiès	16 146	4 746	20 892	42 469	63 361
Louga	5 363	1 408	6 771	14 054	20 825
Fatick	10 127	3 508	13 635	30 309	43 944
Kolda	10 689	5 527	16 216	34 593	50 809
Kédougou	3 426	549	3 975	8 784	12 759
TOTAL	110 408	43 937	154 345	257 569	411 914

La deuxième phase du processus de ciblage consiste en la collecte des données par l’Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) auprès des ménages revalidés et nouvellement identifiés. Cette activité, qui est en cours depuis 3 mois, va se poursuivre jusqu’en fin février 2020.

La phase communautaire du processus (revalidation/extension avec les communautés), a été bouclée avant la fin de l’année 2019.

Par ailleurs, l’audit technique des données, prévu en 2019, n’a pas été effectué. La Direction du RNU attend la fin de la mise à jour intégrale de la base de données pour réaliser cette activité.

Résultat 4 : Le SIG du RNU est fonctionnel

Tableau 4: Situation des indicateurs liés au résultat 4

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre d'utilisateurs formés sur les modules du SIG	NA	25	370	420	25
Nombre de projets et programmes utilisant le RNU	11	9	13	16	14

Pour ce résultat, les deux indicateurs retenus ont été dépassés. La Direction du RNU a formé 420 utilisateurs (les Superviseurs et gestionnaires des Opérateurs Sociaux (OS), les Coordonnateurs de pôles et des agents de la DGPSN) sur les différents modules du SIG.

En 2019, 16 Projets/programmes ont utilisé le RNU dans le cadre de leurs interventions.

Pour une bonne fonctionnalité du SIG, les activités suivantes ont été mises en œuvre:

❖ Déployer et assurer la maintenance du SIG

Une version stable du SIG a été finalisée, mise en ligne avec l’appui de l’Agence de Développement de l’Informatique de l’Etat (ADIE) et utilisée actuellement par la DGPSN.

❖ Organiser un atelier de lancement du SIG du RNU V3 et OFFLINE

Un atelier de lancement de la version offline du SIG a été effectivement tenu. A cet effet, des tablettes ont été acquises et distribuées aux superviseurs des OS. Pour ces derniers, des formations sur cette version offline ont été entamées en fin 2019.

❖ Développer des modules complémentaires du SIG V3 (Feedback des utilisateurs,...)

Suivant les observations des acteurs utilisateurs et des nouvelles requêtes, de nouveaux développements et intégrations de modules ont été effectués dans le SIG.

❖ Former les acteurs utilisateurs sur le SIG du RNU

Des sessions de formation du personnel des opérateurs sociaux se sont tenues dans toutes les régions à l’exception de Kolda et de Sédhio qui n’ont pas encore d’opérateur social. Ce personnel formé a commencé à utiliser le SIG pour revalider les ménages du RNU, planifier ses activités et saisir les réclamations.

❖ **Revalider et saisir les ménages dans le SIG**

La revalidation et la saisie des ménages de l’extension ont été effectuées dans le SIG du RNU pour les régions de Matam, Kaffrine, Tambacounda et Kaolack où de nouveaux quartiers/villages ont été ajoutés dans le système. .

Résultat 5 : La communication du RNU est renforcée

Tableau 5: Situation des indicateurs liés au résultat5

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre d'ateliers régionaux d'information sur le RNU	NA	0	0 ⁴	NA	14
Nombre de séances de sensibilisation sur le RNU	NA	345	4.192	13 511	7.900

Le premier indicateur est mentionné comme non applicable, car n’ayant pas été planifié en 2019, bien que figurant dans le plan stratégique en cours.

La communication sur le RNU vise son appropriation par les acteurs. Les stratégies de communication sont orientées vers les ménages, les structures centrales, les autorités administratives et territoriales, etc.

Concernant les ateliers d’information sur le RNU, il a été retenu d’attendre la tenue des tables rondes régionales sur la protection sociale. Quant aux séances de sensibilisation, 13 511 sur 13 562 prévues ont été tenues sur l’ensemble du territoire national, soit un taux de réalisation de 99,6%.

Les activités menées pour le renforcement de la communication du RNU sont :

❖ **Confectionner les supports de communication**

Un plan de communication a été élaboré pour faciliter la confection des supports de communication. Des spots, des sketches et des films institutionnels ont été réalisés afin de permettre aux ménages de s’approprier du RNU.

❖ **Exposition à la Foire Internationale de Dakar (FIDAK)**

En décembre 2019, la DGPSN a participé à la FIDAK. Ce fut une occasion pour le RNU de distribuer des dépliants et des Tee-shirts aux visiteurs des stands.

❖ **Organiser la journée du RNU**

Une réunion de partage sur le RNU a été organisée au courant de l’année 2019 pour discuter de la plus-value qu’il apporte aux différentes interventions des partenaires et sectoriels de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté. Il s’agissait aussi d’échanger les forces et les faiblesses liées à son utilisation pour la réponse à l’insécurité alimentaire. A l’occasion, des recommandations ont été formulées pour une harmonisation des méthodologies de ciblage.

Résultat 6: L’institutionnalisation du RNU et les études sont coordonnées

Les activités suivantes ont été exécutées :

❖ **Institutionnaliser le RNU, en tant qu’instrument de ciblage**

Le processus d’institutionnalisation du RNU a été initié depuis 2018 et un travail préparatoire effectué par un comité restreint composé d’experts de la Banque Mondiale, de la Primature, et d’agents de la DRNU. Dans ce cadre, du 24 au 30 Septembre 2018, un atelier avait été tenu à Dakar pour élaborer le cadre juridique du RNU. En outre, des rencontres d’échanges et de plaidoyer avaient été envisagées avec les acteurs et les PTF du secteur de la protection sociale sur l’institutionnalisation du RNU. Un draft de texte est élaboré.

❖ **Coordonner les études et la recherche sur le RNU**

Avec l’appui de la Banque Mondiale, un projet pilote portant sur la subvention des intrants agricoles a été initié avec le Ministère de l’Agriculture et de l’Equipement rural (MAER). Cette phase pilote du projet a concerné 6 départements répartis dans les régions de Kaolack et de Kaffrine. Des missions conjointes ont été organisées pour vulgariser davantage le RNU avec des présentations lors des différentes rencontres avec les populations.

De même, un autre projet pilote de recherche a été déroulé avec la FAO concernant la prise en charge des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelles dans le RNU et un atelier de partage a été organisé pour la restitution des résultats de l’étude.

En outre, en rapport avec l’UNICEF, une étude est en cours de finalisation sur le profil socioéconomique des enfants issus des ménages inscrits par tranche d’âge. De façon spécifique,

⁴ Il a été demandé au RNU d’attendre les réunions sur les tables rondes régionales sur la Protection sociale au lieu de présenter séparément le RNU.

les dimensions suivantes sont explorées : retard de croissance, vaccination, accès à l’éducation, violence, exploitation des enfants, enregistrement des naissances et défécation à l’air libre.

II.1.3. Composante suivi et évaluation

Résultat 7 : La pratique du suivi et de l’évaluation des stratégies et des programmes de protection sociale est promue

Tableau 6: Situation des indicateurs liés au résultat 7

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre missions de suivi des projets et programmes de PS organisées	1	2	2	1	2
Nombre de rapports de suivi produits pour le secteur	1	1	3	3	3
Nombre de sessions de renforcement des capacités en S & E	0	1	1	2	2
Nombre de rapports de suivi PTA de la DGPSN produits	4	5	3	5	5
Tenue de la revue annuelle sectorielle	Oui	oui	oui	oui	oui

Sur les cinq (5) indicateurs du suivi-évaluation, quatre (4) ont été atteints. Les activités déroulées sont les suivantes :

❖ Elaborer les rapports de suivi du plan stratégique de la DGPSN et du secteur de la protection sociale

Pour le suivi du plan stratégique de la DGPSN, deux rapports trimestriels (pour le premier et le deuxième) et un rapport semestriel (pour le premier) ont été produits. Une revue à mi-parcours a été tenue en septembre et le bilan des activités élaboré à partir de la situation d’exécution du Plan de Travail Annuel (PTA).

Dans le cadre du suivi du secteur, la contribution du secteur à la Revue Annuelle Conjointe, la revue annuelle du secteur de la protection sociale et l’inventaire des projets et programmes de protection sociale constituent les trois rapports produits.

❖ Organiser des missions et rencontres conjointes de suivi et de coordination du secteur

Dans le cadre du Projet d’Appui aux Filets (PAFS), une mission de suivi- évaluation conjointe avec les responsables du suivi et de l’audit a été organisée dans les régions de Kolda et Ziguinchor. L’objectif de la mission était de s’assurer du bon déroulement des activités confiées aux opérateurs sociaux. De façon spécifique, il s’agissait: i) d’identifier et relever les difficultés spécifiques liées aux activités confiées à l’Opérateur Social et ii) de faire des recommandations pour leur résolution.

Cette mission a permis d’apporter des ajustements au dispositif de planification et de suivi: les thématiques abordées, le format de synthèse globale des activités et la périodicité de partage des rapports.

❖ Organiser la revue annuelle du secteur de la protection sociale

La revue annuelle de la protection sociale a été organisée au mois d’août 2019, en présence de la majorité des acteurs du secteur. Comme exercice de reddition des comptes, elle a permis de discuter des performances enregistrées en 2018, des défis et des perspectives de la protection sociale.

❖ Renforcer les capacités des acteurs en suivi et évaluation

Pour cette activité qui vise, à terme, le renseignement régulier d’un tableau de bord pour suivre l’évolution du secteur, deux séances de formations ont été organisées. La première concernait «l’établissement de tableau de bord et Excel avancé » et la seconde, tenue avec l’appui de l’Organisation Internationale du travail et l’Union Européenne portait sur l’outil de budgétisation des prestations de protection sociale «le Rapid Assessment Protocol».

❖ Réaliser des études thématiques liées à la Protection Sociale

Dans le cadre de la revue globale de la protection sociale et en collaboration avec le l’Organisation Internationale du travail, les études menées en 2019 portent sur le «diagnostic de la protection sociale et l’inventaire des projets et programmes de protection sociale» et sur « l’espace fiscal et le financement de la protection sociale ».

L’étude diagnostique a permis d’identifier les gaps de couverture et de formuler des recommandations traduites en scénarii qui ont pour objectifs l’extension de la protection sociale. En dépit du développement du Rapid Assessment Protocol avec les données collectées à travers l’inventaire des projets et programmes, le cabinet Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES) a démarré l’élaboration d’un plan de financement du secteur.

L'appui aux ministères sectoriels dans la mise en place de leur système de suivi et évaluation et l'organisation de missions conjointes de suivi et de coordination du secteur sont les activités non réalisées.

II.1.4.Composante communication

Résultat 8 : la visibilité de la DGPSN est améliorée

Tableau 7: Situation des indicateurs liés au résultat 8

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre de bulletins de liaison élaborés	0	0	0	0	2
Disponibilité du film institutionnel	NA	Non	Oui	Oui	oui
Nombre de banderoles évènementielles produites	4	0	6	5	5

Deux des trois indicateurs ont été atteints. Les cinq (5) banderoles évènementielles sont réalisées, de même que le film institutionnel.

Les activités déroulées sont les suivantes :

❖ Réaliser des supports audiovisuels

La DGPSN a réalisé, avec l'appui d'un cabinet «Leuz Média », divers supports abordant des thèmes tels que l'utilisation des transferts monétaires, l'apport des séances de sensibilisation en matière de santé, d'éducation et d'état civil. Du fait du nouvel ancrage institutionnel, les productions (film institutionnel, film sur le RNU etc.) ont été mises à jour.

En l'absence de conventions avec les chaines de télévisions nationales, la diffusion des spots vidéo et du film institutionnel n'est pas encore effective.

❖ Confectionner des banderoles évènementielles pour les différentes composantes de la DGPSN et les manifestations majeures

Pour couvrir des évènements importants du PNBSF, du RNU, ou dans le cadre de la coordination du secteur de la Protection sociale (réunion du Comité Interministériel, Revue du secteur, ateliers décentralisés etc...), 5 banderoles évènementielles ont été produites.

❖ Elaborer et Produire des supports de communication pour le changement de comportement des bénéficiaires du PNBSF

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de communication pour le changement de comportement des bénéficiaires du PNBSF, les outils précédemment élaborés, produits et mis à la disposition des OS sont toujours utilisés dans les régions du pays à l'exception de Dakar, Louga et Sédhiou.

S'agissant du nouveau dispositif de communication pour le changement, les outils élaborés sont utilisés pour la phase pilote dans les régions de Dakar et de Louga.

Principalement, il s'agit de :

- La Boîte A Image (BAI) de l'année 1 du nouveau dispositif de communication pour le changement de comportements des bénéficiaires du PNBSF a été élaborée et est utilisée dans les régions de Louga et de Dakar, en phase test. A cet effet, 60 exemplaires ont été produits.
- Le classeur de l'année 1 destiné à l'animation de l'inter-séance a été élaboré et est utilisé dans les régions de Louga et de Dakar, en phase pilote. A cet effet, 960 exemplaires ont été produits.
- Le diplôme parent champion « xam jëffe » a été élaboré. A cet effet, 45.200 exemplaires seront produits.
- Les Sticker Autocollants sont produits au nombre de 1000 unités.

En outre, pour la mise en œuvre, la présentation du nouveau dispositif, les fiches Comité Communal de Ciblage et de Suivi (CCCS) et Comité de Quartier de ciblage et de Suivi (CQCS), les guides de l'animation et les modules de formation ont été élaborés.

L'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication, la production de bulletins de liaison, les ateliers de mise à niveau de la presse et des acteurs culturels et les communications au niveau des principales institutions n'ont pas été réalisées, toutefois, un draft de plan d'actions de communication pour 2019 a été produit et soumis pour étude et validation.

II.2. Objectif 2 : développement de projets/programmes de filets sociaux structurels et conjoncturels intégrés

II.2.1.Composante programmes de cash transfert

Résultat 2.1: La mise en œuvre du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale est consolidée

Tableau 8: Situation des indicateurs liés au résultat 2.1

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre de ménages bénéficiaires de la BSF	197.751	316.941	316.941	316 941	300.000
% de ménages bénéficiaires ayant reçu des transferts monétaires du PNBSF	96,8%	95%	95 %	92%	100%
% de ménages bénéficiaires ayant reçu l'intégralité des transferts de l'année les cent mille francs (100 000 CFA)	ND	95%	ND	ND	95%
volume monétaire transféré par le PNBSF aux bénéficiaires (milliards FCFA)	13, 872	27, 924	20,850	15,195	30
Nombre de séances de sensibilisation organisées sur le PNBSF	3.132	12.593	26.116	15.086	31.600
Fonctionnalité du SIG du PNBSF	NA	Non	Oui	Oui	Oui
% de réclamations résolues	97,5%	70 %	97 ,5%	89%	99%

Sur les sept indicateurs retenus, les quatre présentent des taux de réalisation satisfaisants allant de 89% à 92%. Cependant, pour le volume monétaire à transférer et le nombre de séances de sensibilisation à faire, l’objectif annuel est atteint à 50%.

Les activités effectuées sont les suivantes :

❖ Assurer le transfert monétaire aux ménages bénéficiaires de la BSF

Concernant les transferts monétaires, 92% des ménages bénéficiaires ont reçu au moins 3 transferts sur l’année civile. En effet, le quatrième trimestre sera payé dans le courant du premier trimestre de l’année suivante, en raison des retards dans la mobilisation des ressources budgétaires.

Les activités liées aux transferts sont articulées autour de :

- ✓ l’établissement des ordres de virement, la transmission des listes de paiement à l’opérateur de paiement, la planification du paiement aux niveaux central et local et la validation des postes mobiles par la DGPSN ;
- ✓ la production des cartes yakaar par la SN Poste ;
- ✓ le suivi du paiement effectué conjointement par la DGPSN et la SN Poste.

❖ Renforcer les capacités du personnel de l'OS (superviseurs) et déployer le nouveau dispositif d'accompagnement du PNBSF :

Le nouveau dispositif d’accompagnement du PNBSF est en phase test dans les régions de Louga et Dakar pour une période de 6 mois avec des séances de sensibilisation et des inter-séances.

Pour la mise en œuvre de la phase pilote, 21 superviseurs de Dakar et de 11 superviseurs de Louga ont été formés sur le suivi évaluation des activités mises en œuvre, les 3 pratiques clés de la nouvelle BAI et l’animation des séances de sensibilisation en situation pratique.

La deuxième phase a consisté en une formation de formateurs. En effet, les superviseurs de Dakar ont, à leur tour, formé leurs pairs (20) sur le nouveau dispositif de communication qui est marqué par les innovations suivantes :

- ✓ animation des séances de sensibilisation par les superviseurs ;
- ✓ organisation d’inter séances, après chaque séance de sensibilisation, animées par les relais avec l’appui d’une mère leader choisie parmi les bénéficiaires pour être leur voix ;
- ✓ réorganisation des messages de sensibilisations en pratique et des outils à utiliser pour aller vers le changement de comportement effectif des bénéficiaires ;
- ✓ choix d’un suppléant fixe par chaque allocataire pour éviter la pluralité des représentants qui freinent l’appropriation des messages ;
- ✓ recours au principe de révision pour ancrer les connaissances et impulser le changement de comportement ;
- ✓ prise d’engagements publics par les bénéficiaires par rapport aux pratiques abordées ;

- ✓ élaboration de plan d’actions pour lever les contraintes liées au respect des engagements ;
- ✓ mise en place d’un suivi régulier et personnalisé ;
- ✓ amélioration de la synergie entre les acteurs à travers une sensibilisation des comités de quartiers ou de villages et les autres acteurs sur le nouveau dispositif.

Le contenu des séances et inter séances peut se résumer comme suit :

- ✓ 1^{er} séance : délivrer les 3 pratiques clefs et recueillir les engagements des bénéficiaires
- ✓ 1^{er} inter-séance : recueillir les contraintes liées à la tenue des engagements
- ✓ 2^{ème} séance : réviser les 3 pratiques de la première séance, rajouter les messages complémentaires et identifier les moyens de lever les contraintes à travers l’élaboration de plans d’action
- ✓ 2^{ème} inter-séance : faire le suivi de la réalisation des engagements et des plans d’action

❖ **Concevoir un SIG du PNBSF**

Une version stable du SIG online a été finalisée et mise en ligne avec l’appui de l’ADIE. Un manuel d’utilisation est aussi disponible. Le SIG est en train d’être utilisé par les superviseurs.

Afin de pallier le manque de connexion dans certaines localités du pays, un SIG offline a été développé. Les opérateurs sont en train d’être formés à son utilisation.

❖ **Assurer la gestion des réclamations :**

89% des réclamations reçues ont été résolues. Les tâches liées au Système d’Information et de Réclamations (SIR) qui comprend la réception, la catégorisation et le traitement des réclamations.

Résultat 2.2: Les ménages bénéficiaires de cash transfert sont accompagnés et les appuis aux ménages pauvres ou victimes de chocs sont bien coordonnés

Tableau 9: Situation des indicateurs liés au résultat2.2

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
% de ménages qui assistent aux séances de sensibilisation organisées sur les paramètres du PNBSF	ND	90%	91%	90 %	95%
Nombre de missions conjointes de suivi avec les responsables de filets sociaux	2	0	0	0	2
Nombre d'opérateurs sociaux ayant signé des contrats avec la DGPSN	14	13	13	11	11

Les ménages du PNBSF sont accompagnés et bénéficient d’appuis pour leur autonomisation. Ainsi, l’on note une forte participation des ménages aux séances de sensibilisation avec un taux de présence de 90% sur un taux projeté de 95%. Les sensibilisations ont été conduites par 11 opérateurs sociaux comme prévu.

❖ **Développer des actions d’accompagnement pour la sortie**

Pour la re-certification des ménages bénéficiaires de la BSF et l’accompagnement y afférent, la réflexion a commencé. Plusieurs options sont envisagées, toutefois, la re-certification sera mise en œuvre en 2020.

❖ **Assurer les transferts monétaires pour le renforcement des capacités productives des ménages pauvres et vulnérables (Test sur les AGR)**

La phase pilote du Programme de Protection Sociale Adaptative dans le Sahel (ASPP), qui a été lancé en mars 2014, est en cours. Le programme couvre le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. En réalité, au-delà du soutien à la consommation, à la sécurité alimentaire et à l’investissement dans le capital humain des ménages vulnérables, les programmes adaptatifs de protection sociale visent à faciliter les investissements dans des activités génératrices de revenus.

Au Sénégal, le Projet pilote est dénommé « Yook Kom Kom ». Il est financé par la Banque Mondiale et vise 12 000 ménages bénéficiaires dans les régions de Dakar, Thiès et Kaolack. Son objectif est d’offrir un paquet de mesures d’accompagnement à des femmes et à des jeunes en situation d’extrême pauvreté en vue de faciliter leurs initiatives productives.

Le meilleur paquet à offrir sera connu grâce aux résultats de l’évaluation d’impact qui sera réalisée.

Le tableau ci-après présente la répartition des bénéficiaires du projet « yook kom kom » par région.

Tableau 10: Répartition des bénéficiaires du projet « yook koom koom » par région

Régions	Bénéficiaires du PNBSF	Proportion bénéficiaires	Nombre bénéficiaires yook kom kom
Dakar	14.293	0,72	8.672
Thiès	1.442	0,072	875
Kaolack	4.043	0,20	2.453
TOTAL	19.778		12.000

Pour les besoins de l'évaluation d'impact de la phase pilote, les 12 000 ménages ont été répartis en trois groupes.

Le groupe 1, « paquet complet », comporte :

- ✓ Le Coaching ;
- ✓ La Facilitation des groupes d'épargne et de crédit ;
- ✓ La sensibilisation communautaire sur les aspirations et normes sociales ;
- ✓ Les ateliers sur les compétences de vie ;
- ✓ La formation GERME ;
- ✓ L'injection de cash transfert.

Le groupe 2 a bénéficié du paquet ci-dessus sauf la sensibilisation communautaire et la formation en estime de soi.

Quant au groupe 3, il a bénéficié de tout le paquet ci-dessus sauf l'injection de cash.

❖ **Contractualiser avec les opérateurs sociaux qui organisent des séances de sensibilisation et des foras**

Les contrats avec les Opérateurs Sociaux (OS) ont été renouvelés en début d'année. La région de Sédhiou n'a pas d'opérateur social. Les OS sont payés par le Projet d'Appui au Filets Sociaux (PAFS) après la validation de leurs rapports d'exécution par la DGPSN.

❖ **Organiser des séances de sensibilisation et mesures d'accompagnement**

Dans l'année 2019, durant le premier semestre, 15.086 séances de sensibilisation ont été organisées par les superviseurs des OS., soit un taux de réalisation de 50 % par rapport à la cible qui est de 31.600 séances. **Mener les évaluations (d'impact, de processus et Carte Communautaire de Performance-CCP) relatives au PNBSF**

En 2019, la Carte Communautaire de Performance et l'évaluation d'impact (end line) ont été programmées. Les données de la CCP interne ont été collectées du 29 juillet au 4 août 2019 et leur analyse réalisée par l'équipe chargée du suivi.

L'évaluation d'impact du PNBSF, sera achevée en début 2020.

❖ **Organiser l'atelier interne de revue des opérations du PNBSF**

Un atelier interne de revue des opérations n'a pas été organisé en 2019. Toutefois, des réunions d'échanges ont été organisées au sein de la Direction de Gestion des Projets de Filets Sociaux (DGPFS) entre ses différentes composantes.

❖ **Organiser des missions conjointes de suivi (sur le PNBSF, ou avec les responsables de filets sociaux, visites d'expériences, y compris les pilotes) :**

Des missions conjointes n'ont pas été réalisées en 2019 avec les responsables de filets sociaux. En 2020, il est planifié la conduite de quatre missions de suivi, soit une mission par trimestre pour corriger les insuffisances dans la mise en œuvre du PNBSF.

Résultat 2.3 : Développement de partenariats et de la recherche-action autour des projets de filets sociaux

Tableau 11: Situation des indicateurs liés au résultat2.3

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre de protocoles de partenariat signés	ND	6	6	6	7
Nombre de ménages touchés par les interventions des partenaires	ND	11.166	12.788	12.788	13.000

Dans le but favoriser l’autonomisation des ménages bénéficiaires, des partenariats ont été signés avec des acteurs étatiques et non étatiques pour appuyer les bénéficiaires du PNBSF.

Pour tirer des leçons des partenariats ficelés depuis 2013, une étude de capitalisation des bonnes pratiques de partenariat a été conduite en 2019 par un consultant avec l’appui financier de la FAO. A la faveur de cette évaluation, les constats suivants ont été faits par le consultant relativement à chaque partenariat :

❖ **Le Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (PADAER)**

Trente (30) bénéficiaires dans 6 villages de la région de Kédougou ont intégré des associations ou des groupes de solidarité communautaire et reçu un appui technique sur les grandes cultures, le maraichage, l’élevage de petits ruminants et l’aviculture.

Quelques insuffisances sont notées. En fait, le protocole a été signé au moment où le PADAER était en phase de clôture. A cela s’ajoute, la non-implication formelle de l’opérateur social du PNBSF pour le suivi du protocole, du fait que le contrat de prestation de l’OS ne prenait pas en compte des activités supplémentaires liées à l’accompagnement productif des bénéficiaires de bourses de sécurité familiale.

❖ **Le projet «USAID-YAJENDE »**

Le projet a été clôturé durant l’année 2016. 312 ménages ont été enrôlés dans les régions de Matam et Kolda dans le cadre du passage au don (le bénéficiaire doit transmettre à un pair le même nombre d’animaux reçus et les connaissances techniques acquises).

❖ **Le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA-LUMAKAF) :**

Les bénéficiaires du PNBSF ont reçu 9 bergeries et 15 poulaillers à Louga et à Kaffrine. A Dahra, 12 bénéficiaires du PNBSF ont reçu des chariots pour la commercialisation de lait. L’appui de PASA-LUMAKAF a consisté au développement d’activités génératrices de revenus dans les filières à circuits courts (aviculture, bergerie, chèvrerie, ...), à la promotion de l’insertion des ménages pauvres enrôlés par le PNBSF dans les chaines de valeur agricole et au renforcement de leurs capacités techniques et managériales.

En termes de contraintes, l’on relève le dysfonctionnement du système de suivi conjoint entre la DGSPN et le PASA, l’insuffisance de l’encadrement et du suivi des bénéficiaires et la clôture imminente de PASA, alors que les bénéficiaires ne sont pas totalement autonomes.

❖ **Le Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans le Sahel (P2RS)**

Le P2RS avait prévu l’enrôlement de 2 460 ménages répartis comme suit par région : 450 à Fatick, 300 à Kédougou, 450 à Kolda, 360 à Matam, 450 à Tambacounda et 450 à Ziguinchor. L’appui du P2RS s’articulait autour de l’information des cibles, de l’identification commune des interventions, du renforcement des actifs productifs des ménages vulnérables et du Renforcement des capacités, suivi-évaluation et capitalisation.

Le principal acquis demeure l’enrôlement de 1 078 bénéficiaires de BSF dans le cadre du protocole P2RS-DGSPN. Le P2RS a mis à leur disposition des actifs productifs composés de petits ruminants avec des géniteurs de race améliorée suivant une approche de passage au don, de la volaille, la dotation de foyers améliorés pour une économie d’énergie, des initiatives communautaires développées dans le cadre du protocole avec la CLM et d’activités de production maraichères, et d’autres appuis divers visant à réduire la vulnérabilité et à renforcer les moyens d’existence. Ci-dessous le tableau de la situation de l’enrôlement des bénéficiaires dans le cadre du protocole DGPSN-P2RS.

Tableau 12: Situation d'enrôlement des bénéficiaires de BSF dans le cadre du protocole DGPSN-P2RS

Région	Fournir de petits ruminants	Fournir de la volaille	Doter de foyers améliorés	Initiatives communautaires de la CLM
Fatick	26		60	19
Kédougou	165	105	0	12
Kolda	166		79	2
Matam	64	8	40	13
Tambacounda	169		150	0
TOTAL	590	113	329	46

Source : Note sur les résultats de l’enrôlement des bénéficiaires de bourses de sécurité familiale, année 2018

❖ Le partenariat entre la DGPSN et la CMU

Ce partenariat repose sur une stratégie de « tirs groupés » sur les mêmes cibles. Les 2 structures contribuent à l'atteinte de l'axe 2 du PSE « Capital humain, Protection sociale et Développement durable. A ce jour, 53% des ménages enrôlés dans la CMU sont des ménages bénéficiaires de la bsf. Ci-dessous le tableau présentant l’enrôlement des ménages dans la CM relativement aux trois premières générations de ménages bénéficiaires de la BSF. La quatrième génération n’a pas encore été enrôlée.

Tableau 13: Ménages bénéficiaires enrôlés dans la CMU par région et par sexe

Région	Nombre de ménages			Nombre d'individus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Dakar	6240	18946	25186	75184	99754	174938
Diourbel			16353			130906
Fatick			21046			124975
Kafrine			13463			104512
Kaolack	8549	9381	17930	63592	71518	135110
Kédougou	2478	1268	3746			26681
Kolda			18715			139370
Louga	2924	3258	6182	24309	28700	53009
Matam	4015	4167	8182	23869	41755	65624
St Louis			9587			64255
Sédhiou	7313	3957	11270	38023	38533	76556
Tambacounda	10608	1529	12137	72748	15032	87780
Thiès	3384	10034	13418	29976	63457	93433
Ziguinchor	8552	11825	20377	51556	66646	118202
TOTAL	54063	64365	197592	379257	425395	1395351

Les contraintes suivantes ont été identifiées dans le cadre du partenariat :

- ✓ le personnel des opérateurs sociaux n'a pas été formé sur les modalités de la CMU ;
- ✓ les bénéficiaires de 2016 n’ont pas encore été enrôlés ;
- ✓ les bénéficiaires de BSF enrôlés dans les mutuelles de santé peinent souvent à être effectivement identifiés par les mutuelles de santé ;
- ✓ les responsables des trois structures (DGPSN, ANACMU, DGAS) doivent être au même niveau d’information car elles ont les mêmes cibles ;
- ✓ le faible partage des données statistiques.

Il est recommandé :

- ✓ l’identification formelle des bénéficiaires lors de la prise de photos ;
- ✓ la présentation conjointe de la CMU et du PNBSF à l’occasion de CRD à la Gouvernance pour renforcer la cohérence des deux programmes qui sont complémentaires et interdépendants.

❖ Le partenariat entre la DGPSN et la DGAS

La DGAS est chargée d’identifier les personnes handicapées potentielles bénéficiaires de la carte d’égalité des chances (CEC). La liste des personnes détentrices de CEC est ensuite transmise au PNBSF pour leur enrôlement comme bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale. Chaque trimestre, 25 520 détenteurs de CEC sont bénéficiaires de la BSF.

Les recommandations ci-après ont été formulées par l'étude de capitalisation:

- ✓ partager les listes de ménages vulnérables de la DGAS avec le PNBSF ;
- ✓ permettre aux services de l'action sociale d'accéder à la plateforme du RNU afin d'y intégrer des ménages vulnérables à travers les demandes qu'ils reçoivent.

L'étude a également montré que la principale difficulté est liée au manque de communication entre la DGAS et le PNBSF.

❖ **Mettre en œuvre les alliances stratégiques avec des projets et programmes de résilience**

Sur les 6 protocoles de partenariat signés depuis 2013, seul le projet «Jal Jeg» a continué son exécution en 2019. Le projet de l'Initiative des Maires pour l'Autosuffisance en Moutons (IMAM) a clôturé en décembre 2018, mais est en cours d'évaluation.

❖ **Le projet Initiative des Maires pour l'Autosuffisance en Moutons (IMAM)**

Le projet a débuté le 1er janvier 2017 et s'est achevé le 31 décembre 2018. Son évaluation sera conduite en 2020 avant le lancement de la deuxième phase. Il a touché 1 688 ménages répartis dans 24 communes au lieu des 1 000 ménages (500 placements originaux et 500 en passage de don) dans 20 communes prévus.

Tableau 14: Répartition des communes bénéficiaires du «yook kom kom » par région

Région	Communes
Dakar	Guédiawaye
Fatick	Ndiob, Plamarin, Loul Sessene
Kafrine	Kathiotte, Boulel, Fass Thiéckéne, Ida Mouride
Kaolack	Gagnick, Nguélou, Ndiaffate, Latmingué, Médina Sabakh, Ngayène, Porokhane, Keur Mandongo, Taiba Niassene, Dabali, Darou Salam
Thiès	Notto, Tassette, Malicounda, Ngoudiane, Thiénaba

❖ **Le projet «Jal Jeg »**

Le projet « **Jal Jeg** »TCP/INT/3701 vise le renforcement des capacités régionales à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de protection sociale sensibles à la nutrition pour réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Il se déroule dans la région de Diourbel dont la population est caractérisée par une forte vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Ce projet pilote concerne les communes de Keur Ngalgou, Missirah et Dinguiraye avec un paquet de services constitués d'agriculture sous pluie, d'aviculture familiale, de maraîchage et de formations. Il vise une diversification de revenus et une amélioration de la production de légumineuses, de céréales et de produits avicoles pour ses 300 bénéficiaires tirés du PNBSF.

Il comprend les activités suivantes :

- ✓ mise en place d'un groupe de travail régional composé des Maires et des agents des services techniques compétents dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sous l'autorité du Gouverneur de région ;
- ✓ renforcement de capacités des acteurs locaux sur les liens entre la protection sociale, la sécurité alimentaire et la nutrition ;
- ✓ signature de protocoles d'accord avec les services dans leur domaine de compétence ;
- ✓ capitalisation, partage de connaissances, suivi et évaluation participatifs.

Depuis sa mise en place, les actions suivantes ont été réalisées :

- ✓ renforcement des capacités de 161 ménages bénéficiaires du PNBSF en maraîchage, aviculture et en technique post récolte dans chacune des trois communes de Keur Ngalgou, Missira et Dinguiraye (région pilote de Diourbel) ;
- ✓ distribution d'intrants agricoles aux cibles (niébé et arachide) ;
- ✓ production d'une tonne de mil et de 790kg de niébé par hectare à Keur Ngalgou ;
- ✓ mise à disposition de la première cohorte de 500 poules et 50 coqs de race.

❖ **Le programme «Protection sociale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSSAN)»**

L’Union Européenne (UE) compte appuyer le PNBSF, à travers le PSSAN, sur les composantes suivantes :

- ✓ la re-certification des bénéficiaires du PNBSF ;
- ✓ les mécanismes de réclamation ;
- ✓ la protection sociale adaptative ;
- ✓ le suivi-évaluation.

Ce partenariat avec l’UE va se poursuivre jusqu’en 2022.

II.2.2.Composante solidarité nationale

En l’absence de dotation budgétaire en 2019, le FSN n’a pas pu dérouler son plan d’action de l’année. Néanmoins, des dons en denrées alimentaires, en jouets et en vêtements ont été effectués. Le projet pilote avec la banque mondiale a également permis d’enregistrer d’importants résultats dans le cadre de la prise en charge des incendies dans les régions de Diourbel, de Tambacounda, de Kédougou et de Kolda.

Résultat 2.4 : Renforcement de la mobilisation des ressources financières pour la solidarité nationale

Tableau 15: Situation des indicateurs liés au résultat 2.4

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Tenue de la journée de solidarité nationale	NA	Non	Non	Oui	Oui
Montant collecté (en millions de FCFA)	NA	0	0	0	500

Pour ce résultat, il s’agissait surtout de collecter des fonds à travers des requêtes ou lors de la journée de solidarité nationale pour mieux appuyer les ménages et les individus. Ainsi, 50% des indicateurs ont été atteints.

Les activités déroulées concernent :

❖ **Organiser la journée de solidarité nationale.**

La journée de solidarité nationale a été tenue le 20 décembre 2019. Toutefois elle n’a pas été orientée vers la collecte de fonds additionnels, compte tenu de la situation sociale et politique jugée défavorable. En lieu et place, des activités de solidarité en direction des populations démunies et de structures d’accueil de personnes vulnérables ont été menées. Elles ont permis la distribution, à cette cible, de denrées alimentaires, de vêtements et de cadeaux pour enfants.

❖ **Développer et mettre en œuvre des stratégies de fundraising**

En plus de la mise en place d’un comité technique, un processus de développement de partenariats avec certaines représentations diplomatiques accréditées au Sénégal et des organismes, pour la recherche de moyens de financement de la solidarité nationale, est en cours. Des correspondances pour des rencontres avec des représentations diplomatiques ont été transmises par la DGPSN.

En outre, une mission s’est rendue en Italie au mois de décembre 2019, lors de la quelle des rencontres avec des ONG et d’autres Organismes ont été effectuées et des promesses de collaboration enregistrées.

L’élaboration du manuel des opérations du FSN n’a pas été réalisée, toutefois, les termes de références pour le recrutement de l’Expert ont été élaborés.

Résultat 2.5 : Meilleure prise en charge des interventions d'urgence et des appuis aux populations défavorisées

Tableau 16: Situation des indicateurs liés au résultat2.5

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
% de demandes d'appui satisfaites par le FSN	ND	50,16%	51,40%	25%	15%
Nombre de missions de terrain d'assistance aux sinistrés	8	3	8	7	7
Nombre d'agents du FSN formés	ND	7	3	1	7

Sur les trois (3) indicateurs, deux ont été atteints; soit un taux de réalisation de 67%.

Le projet pilote « incendie » mis en œuvre, en collaboration avec la Banque mondiale, a permis de réaliser d’importants résultats dans le cadre de la prise en charge des ménages sinistrés. A cet effet, 206 chefs de ménages ont reçu un transfert monétaire estimé en fonction du niveau de sinistre pour un montant global de plus de 36 millions.

Les autres activités déroulées concernent :

❖ **Assister les personnes indigentes ou atteintes de maladies à soins coûteux**

Au regard du volume d’aide mis à la disposition des populations indigentes, le Fonds de Solidarité nationale a soutenu les ménages démunis notamment pour les dépenses liées à la célébration de la fête de Tabaski et l’appui en denrées alimentaires.

✓ **Assistance médicale**

Aucune des demandes de prise en charge de frais médicaux n’a été satisfaite en 2019. Toutefois, le FSN a procédé au règlement de la dette contractée auprès des hôpitaux vers la fin de l’exercice 2019 pour la prise en charge de malades à soins coûteux, pour un montant global de quarante-quatre millions quatre cent soixante-huit mille huit cent soixante-neuf francs (44.468.869 F CFA).

✓ **Aides et secours**

Pour la célébration de la fête de tabaski, un appui d’une valeur globale de cent neuf millions cinq cent soixante-dix mille (109 570 000) francs CFA a été apporté aux ménages.

L’aide était composée de huit cent cinquante et une (851) têtes de moutons, pour une valeur monétaire de cinquante-neuf millions cinq cent soixante-dix mille (59 570 000) francs CFA et des numéraires pour un montant de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA.

Pour l’entretien général des ménages, des denrées alimentaires constituées d’environ cent vingt (120) tonnes de viande d’une valeur évaluée à sept cent quatre-vingt-dix millions (790 000 000) de francs CFA leur ont également été données.

A cela s’ajoute la distribution au profit des ménages démunis de 10,216 tonnes de farine enrichie conditionnée dans 1 440 seaux de 7 kg environs.

En outre, il faut noter que 3000 litres d’huile, 7 tonnes de sucre et 7 tonnes de lait ont été distribués aux ménages pendant le ramadan pour un montant global de 30 millions.

Au total, quinze mille sept cent quatre-vingt-huit (15 788) ménages ont été touchés par les appuis du FSN.

Tableau 17: Etat récapitulatif des demandes d’aides

Types de demandes	Nombre de demandes enregistrées		Nombre de demandes satisfaites en 2018	Nombre de demandes en 2019	
	2017	2018		Enregistrées	satisfaites
Prise en charge de frais médicaux	829	695	118	236	-
Secours aux victimes de sinistre	98	100	153	42	206
Appuis financiers aux ménages	534	586	828	175	-
Aides pour naissances multiples	14	14	9	5	-
Appuis pour cérémonies et fêtes religieuses	236	285	10.367	412	2.518
Prise en charge de frais d’étude de scolarité	145	125	-	42	-
Appuis aux associations	85	74	-	44	-
Appuis pour paiement de loyer et d’habitation	63	33	-	27	-
AGR	27	38	9	9	-
Demandes d’agrément	120	5	-	1	-
Autres	35	218	-	46	-
Total	2.151	2.173		1.407	2.724

Résultat 2.6 : Financement d'activités génératrices de revenus et facilitation de l'accès aux services sociaux de base :

Les activités planifiées dans le cadre de ce résultat n’ont pas été déroulées, car non prises en charge par le budget 2019 du Fonds de Solidarité nationale.

II.2.3.Composante sécurité alimentaire

Résultat 2.7 : La surveillance des marchés céréaliers assurée

Tableau 18: Situation des indicateurs liés au résultat2.7

Indicateurs de mesure	Année de réf (2015)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre de bulletins d'informations (SIM) publiés par an	12	12	12	12	12
Nombre visites sur les marchés	756	700	756	756	756

Au terme de la période, les deux (2) indicateurs ont été atteints.

Les activités déroulées pour l’atteinte de ce résultat sont :

❖ Collecter et analyser les données, éditer, publier et diffuser les bulletins SIM

L’information sur l’évolution des prix de certaines denrées alimentaires est diffusée par un bulletin d’information mensuel. Le recueil de données s’est effectué régulièrement sur les 18 produits suivis dans les 55 marchés de référence. L’ensemble des bulletins ont été édités et publiés.

Ainsi, cette année, l’évolution des prix des produits à travers le pays se résume à travers le tableau ci-après :

Tableau 19: comparaison des prix moyens des céréales

Produits	2018	2019	Moy 5 ans	Var. An%	Var. 5 ans%
Mil au producteur	161	192	174	16	10
Mil au détail	200	228	211	12	8
Sorgho au producteur	210	211	198	0	6
Maïs au producteur	164	176	241	7	-27
Sorgho au détail	256	251	171	-2	47
Maïs au détail	199	209	206	5	2
Maïs importé	222	224	223	1	0
Riz importe brise parfumé	394	428	403	8	6
Riz importe brisé ordinaire	290	296	285	2	4
Riz local décortiqué	280	291	276	4	5

Source : CEI/SIM

Tableau 20: comparaison des prix moyens des légumineuses

Produits	2018	2019	Moy 5 ans	Var. An%	Var. 5 ans%
Niébé au producteur	396	630	420	37	50
Niébé au détail	509	733	523	30	40
Arachide coque au producteur	203	217	219	7	-1
Arachide coque au détail	242	263	262	8	0
Arachide décortiquée au producteur	389	461	456	16	1
Arachide décortiquée au détail	477	534	541	11	-1

Source : CEI/SIM

Les prix moyens de détail par kilogramme des céréales locales sèches se situent à : 228 F CFA pour le mil souna, 251 F CFA (sorgho), 209 F CFA (maïs). Au courant de l’année 2019, seul le prix du mil a enregistré une variation notable, tandis que ceux du sorgho et du maïs sont demeurés relativement stables. Comparés aux moyennes quinquennales, la seule variation notable concerne le prix du sorgho (+47%).

Le prix moyen mensuel de détail du kilogramme du riz local décortiqué qui se situe à 291 F CFA est demeuré stable au cours de l’année, et à la moyenne quinquennale (276 F CFA) avec de faibles variations.

Le prix du kilogramme du riz importé brisé non parfumé qui se situe à 290 F CFA est resté relativement stable par rapport aux périodes de comparaison, même s'il reste légèrement inférieur (1%) à la moyenne quinquennale (285 F CFA).

Le prix moyen du kilogramme du riz importé brisé parfumé qui se chiffre à 428 F CFA/kg n'a connu que de faibles variations au courant de l'année 2019 par rapport aux autres périodes de référence.

Les prix moyens par kilogramme de détail, des légumineuses s'élèvent respectivement à : 733 F CFA (niébé), 263 F CFA (arachide coque) et 534 F CFA (arachide décortiquée).

❖ **Participer aux activités des cadres de collaboration avec les autres acteurs de la Sécurité Alimentaire**

Dans le cadre de l'étude de la prévention et de la planification le CSA est membre actif de toutes les instances œuvrant dans la sécurité alimentaire au niveau national, régional et sous régional (GTP, DAPSA, ARC, RESIMAO/SIM, UE/CSE, DRIARS, WISE FHI 360, SECNSA (Cadre harmonisé, HEA) etc.) ; ce qui lui permet d'appliquer de manière plus efficace et efficiente les conclusions et recommandations de ces différentes instances, à travers la participation aux activités ci-après :

✓ **Réunions décadaires du Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP)**

Le SIM/CSA a participé aux réunions et contribué à l'élaboration du bulletin élaboré chaque décade durant cinq (05) mois (10 juin – 30 octobre 2019), soit quinze (15) bulletins décadaires. Le principal objectif du GTP est de suivre le déroulement de la campagne agricole pour informer et orienter les acteurs du secteur Agricole.

Durant cette période, deux (02) missions ont été effectuées, à la rencontre des acteurs locaux, sur trois (03) axes : nord, centre, sud-est. Les équipes étaient composées des points focaux des structures techniques nationales membres du GTP. Ces missions se sont déroulées durant les mois d'août et d'octobre. Chaque mission a été sanctionnée par un rapport détaillé relatant la situation de terrain. A la fin de l'hivernage, une synthèse nationale a été élaborée pour décrire la situation globale du déroulement de la campagne agricole.

✓ **Activités du HEA**

Le SIM/CSA a participé aux enquêtes de terrain sur la collecte des données relatives à l'économie des ménages, aux sessions d'analyse des résultats des enquêtes réalisées et à l'élaboration du rapport de la situation des ménages vulnérables. Ces activités sont réalisées régulièrement dans l'année au niveau des quatorze (14) Zones de Moyen d'Existence (ZME).

✓ **Travaux de l' African Risk Capacity (ARC)**

Le CSA a participé aux activités (paramétrage, coordination, ateliers, réunions, etc.) de la Mutuelle Panafricaine de gestion des Risques dénommée «ARC » qui suit régulièrement, à l'aide d'un logiciel, le déroulement de l'hivernage pour mesurer les hauteurs pluviométriques, identifier les zones déficitaires, évaluer le nombre des populations affectées en vue d'apprécier le degré de vulnérabilité, par rapport au seuil, pour une éventuelle prise en charge des dommages inhérents.

En 2019, le Sénégal a été sélectionné comme pays pilote pour l'initiative Réplica. Un consortium d'ONG a dupliqué la police d'assurance qui a permis à l'État de disposer d'une couverture plus large.

Ainsi, les deux polices d'assurance sécheresse souscrites, ont engendré le versement par l'ARC, d'une indemnité globale d'environ quatorze (14) milliards de francs CFA, au profit de plus de 900 000 personnes par les déficits pluviométriques.

✓ **Sessions du Cadre Harmonisé (CH)**

Dans le cadre des sessions d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle, les agents impliqués ont participé aux missions de collecte et aux ateliers d'analyse des données. Les résultats de cet outil permettent de décrire la situation alimentaire et nutritionnelle courante et projetée pour déterminer les zones à risque alimentaire et les populations vulnérables ou en insécurité alimentaire.

Pour rappel, ces sessions sont tenues en octobre après l’hivernage et en mars après la validation des résultats définitifs de la campagne agricole.

✓ **Réunions de la Prévention et de la Gestion des Crises alimentaires (PREGEC)**

Le SIM/CSA a contribué à l’élaboration des rapports nationaux présentés lors des sessions du PREGEG et a participé, à travers le RESIMAO, aux rencontres régionales de concertation techniques des experts tenues respectivement à : Dakar, Abidjan, Bamako, Lomé. Le Prévention et Gestion des Crises Alimentaires au Sahel et en Afrique de l’Ouest (PREGEC) est un outil régional dont l’objectif global est de synthétiser les résultats obtenus à travers les principaux outils d’analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (GTP, Bilans céréaliers et alimentaires, CH) à travers un avis décrivant la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l’Ouest.

Le RPCA, le RESOGEST, ARAA/CEDEAO sont des instances de pilotage et de concertation pour une synergie dans les initiatives de sécurité alimentaire.

Le Réseau des Sociétés et Organismes chargés de la Gestion des Stocks de sécurité alimentaire (RESOGEST) est un organisme sous-régional qui regroupe les pays membres de la CEDEAO et du CILSS. Le CSA en tant que membre et en sa qualité de deuxième Vice-Président a participé à toutes les activités menées par le réseau. Il s’agit notamment des réunions restreintes du bureau, des ateliers de restitution des études commanditées par l’Agence Régionale de l’Agriculture et l’Alimentation (ARAA/CEDEAO) tenus dans certains pays (Togo, Ghana et Gambie) et de la mission d’échanges d’expérience sur la gestion des silos effectuée au Nigéria.

Suite aux résultats du Cadre Harmonisé de l’année 2018, le CSA a participé à l’élaboration du Plan national d’Urgence de réponse à l’insécurité Alimentaire (PUSA, 2018) dans le cadre du Comité Technique National du Système d’Alerte Précoce (CTN/SAP).

A cet effet, une requête a été adressée à l’ARAA/CEDEAO pour l’acquisition d’un stock de céréales afin d’assister les populations en phase crise.

Le CSA a participé à toutes les rencontres régionales et internationales organisées par le RPCA. Ce dernier est une instance qui réunit, deux fois par an (avril et décembre), les experts nationaux, régionaux et internationaux. Au cours des réunions du RPCA, les résultats de toutes les analyses portant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont présentés aux Autorités des pays membres des ONG (CEDEAO, CILSS) et aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour formuler des recommandations visant à prendre les mesures d’accompagnement à l’endroit des populations vulnérables.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces différentes initiatives, le CSA participe à l’élaboration des plans de contingence ou toutes autres actions de sécurité alimentaire, en collaboration avec les Ministères sectoriels et les acteurs (MAER, MEPA, Ministère de l’Environnement, FAO, PAM et ONG) en sus des missions, formations, réunions techniques et séminaires etc.

Résultat 2.8 : Le partenariat et la coopération entre pays ou organismes consolidés

Tableau 21: Situation des indicateurs liés au résultat2.8

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre d'accords de dons signés	3	3	4	3	3
Montant (ou volume) de l'aide provenant des partenaires (en milliards)	ND	4	4	4	4
Quantité de dons acquis (en tonnes)	100	100	100	100	18,800
Nombre de missions conjointes effectuées	1	1	10	10	4

Dans le cadre de la coopération internationale, le CSA est le bras opérationnel du Gouvernement du Sénégal chargé de la réception, du stockage et de la distribution gratuite et/ou la vente de l’aide alimentaire reçue de pays ou organismes donateurs. Plusieurs partenariats noués ont permis d’aboutir à des axes de collaboration. Tous les quatre (04) indicateurs de ce résultat ont été atteints malgré le retard accusé dans la réception de la cargaison de 100 tonnes de dattes de don de la République d’Arabie Saoudite.

Les activités menées pour la réalisation de ce résultat sont les suivantes :

❖ **Coordonner, rechercher des aides alimentaires et renforcer le partenariat avec les PTF**

Cette activité s’est réalisée à travers :

- ✓ la planification des besoins en aide alimentaire ;
- ✓ la coopération avec le gouvernement japonais, la formulation des requêtes du KR 2018 ;
- ✓ l’octroi, par la République de Corée, d’un don constitué de produits de nutrition d’un montant de 300.000 dollars US ;
- ✓ la formulation de requête pour l’octroi de bourses d’études dans la cadre la coopération avec la République de Chine.

❖ **Suivre les conventions et accords**

Il s’est matérialisé par le suivi et la mise en œuvre des accords de partenariat existants avec :

- ✓ le PAM (Extension du protocole TIEM) ;
- ✓ la République d’Arabie saoudite (don de 100 tonnes de dattes) ;
- ✓ le Japon (l’accord de don pour le KR1) ;
- ✓ le Ministère en charge de la Famille et le Ministère de l’Education Nationale (l’Initiative Nationale pour la Protection Sociale des couches Vulnérables (INPS)) ;
- ✓ l’African Risk Capacity (ARC) ;
- ✓ le Ministère de l’Agriculture et de l’Equipement Rural à travers le suivi des marchés dans les cinq régions cibles du projet DRIARS ;
- ✓ l’ONG FHI 360 à travers le Projet WISE pour le suivi et l’analyse des données des marchés de poisson de Mbour et Mballing.

Résultat 2.9 : La population en situation d’insécurité alimentaire est assistée

Tableau 22: Situation des indicateurs liés au résultat2.9

Indicateurs de mesure	Année de réf (2017)	Réalisation		Cible
		2018	2019	2019
Quantité de stock acquise (en tonnes)	15.496	4.899	4.332,5	6.808
Quantité distribuée (en tonnes)	ND	4.899	4.332,2	6.808

Tous les deux indicateurs sont en deçà de la cible, cependant les activités réalisées sont :

❖ **La réalisation du stock national de Sécurité Alimentaire**

La reconstitution de sécurité alimentaire fait partie des missions essentielles du CSA. A ce titre, le CSA gère un fonds et/ou un stock national de sécurité alimentaire et dispose annuellement d’une dotation budgétaire de l’Etat pour la réalisation de stock destiné l’assistance en vivres aux populations victimes de chocs.

La dotation pour l’année 2018 au titre la Réserve de Stock National et Sécurité Alimentaire (RSNSA) est définitivement arrêtée à 1.600.000.000 francs CFA équivalent à environ 6.808 tonnes de riz.

Le cumul de l’assistance aux populations en situation d’insécurité alimentaire par des distributions de vivres principalement pour les évènements à caractère religieux ou culturels a été évalué à 4.332,5 tonnes pour l’année 2019.

❖ **Assister les populations en situation d'insécurité alimentaire**

La distribution du riz aux populations en situation d’insécurité alimentaire, est précédée par l’établissement d’un planning et d’un ordre administratif et logistique (OAL) pour les évènements majeurs (Magal, Gamou, etc..). Tous les évènements majeurs de l’année ont été relativement couverts.

La ligne « achat de denrées alimentaires pour les AVCR » dotée d’un milliard deux cent millions (1.200.000.000) francs CFA sur la LFI a connu une hausse de neuf cent millions (900.000.000) francs CFA avec la LFR 2019, soit un total de deux milliards cent millions (2.100.000.000) francs CFA destinée à la prise en charge des cérémonies religieuses et coutumières.

Résultat 2.10 : La capacité d'intervention du CSA renforcée

Tableau 23: Situation des indicateurs liés au résultat2.10

Indicateurs de mesure	Année de réf (2015)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
Nombre d'agents du CSA formés	9	0	20	45	50
Nombre de véhicules réparés	ND	0	10	00	10
Nombre d'infrastructures réfectionnées	ND	0	01	00	04

Les indicateurs n’ont pas été atteints. Seul le nombre d’agents formés a enregistré un score de 90% de sa cible. Ainsi, la réparation des véhicules et la réfection des infrastructures, prévues dans le PTA, n’ont pas été effectuées du fait des difficultés liées à l’exécution du budget 2019.

II.3.Objectif 3 : amélioration du cadre fonctionnel de la DGPSN

II3.1.Composante gestion

Résultat 3.1 : Le cadre organisationnel de la DGPSN est renforcé

Tableau 24: Situation des indicateurs liés au résultat3.1

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
disponibilité du rapport diagnostique de la DGPSN actualisé	Non	Non	Non	Non	Oui
Disponibilité d'un nouvel organigramme	Non	Non	Non	Non	Oui
Niveau d'inventaire du matériel outillage, équipement	ND	90%	90%	95%	95%
Existence d'une comptabilité des matières à jour	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Pour ce résultat concernant le cadre organisationnel et la gestion matérielle, deux indicateurs sur les quatre ont été atteints, soit un score de 50% en attendant le diagnostic organisationnel devant motiver l’élaboration d’un nouvel organigramme avec l’appui du Bureau Organisation et Méthode (BOM).

Les différentes activités menées sont:

❖ Procéder au diagnostic organisationnel de la DGPSN :

Le diagnostic organisationnel devrait permettre d’apporter des réponses fortes aux questionnements soulevés par les différents acteurs et ainsi aider à une plus grande cohérence institutionnelle, mais il n’a pas pu être réalisée du fait de l’intervention du BOM dont les résultats sont attendus.

❖ Mettre à jour l’organigramme de la DGPSN :

La mise à jour de l’organigramme devait se faire en même temps que l’actualisation du manuel des procédures administratives, financières et comptables de la DGPSN. Le manuel est révisé et est en phase de validation.

❖ Coordonner la gestion financière des projets :

La DAF peine à réaliser activité du fait qu’elle n’est pas souvent associée au processus de mise en œuvre des projets.

❖ Faire l’inventaire des immobilisations, des équipements, du matériel

L’inventaire des immobilisations et des stocks de la DGPSN au 31 décembre 2019 a été réalisé et son actualisation se poursuit. A cet effet, une partie importante de ces immobilisations, composée de mobiliers et de matériels est en stock dans les magasins de stockage du CSA suite au déménagement des services de la DGPSN aux sphères ministérielles de Diamniadio et doit être remise à la Direction du Matériel et Transit Administratif (DMTA) et le matériel hors d’usage mis au rebut.

❖ Actualiser le manuel des procédures administratives et financières de la DGPSN

La version provisoire du manuel des procédures administratives, financières et comptables est disponible depuis février 2019.

Résultat 3.2 : Le système de contrôle interne est renforcé

Tableau 25: Situation des indicateurs liés au résultat3.2

Indicateurs de mesure	Année de réf (2015)	2017	Réalisation		Cible
			2018	2019	2019
Disponibilité d'un manuel de procédures actualisé et approuvé	NA	Non	Non	Non	Oui
Pourcentage d'employés qui connaissent le manuel de Procédures actualisé	ND	80%	NA	NA	85%
Disponibilité de la cartographie des risques	ND	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre d'audits externes effectués	1	0	1	6	1
Disponibilité des états financiers et comptables	Non	Non	Oui	Non	Oui
Existence de compte administratif annuel	Non	Non	Non	Oui	Oui
Taux d'absorption des crédits	75%	90%	80%	88%	90%
Ratio de Solvabilité fiscale (dettes fiscales payées/ dettes fiscales échues) = 100% pour chaque année	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre de situations d'exécution budgétaires trimestrielles	4	4	4	4	4
Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec le Code des Marchés publics	98%	100%	98%	100%	100%
Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec les procédures des bailleurs	ND	100%	100%	100%	85%

En 2019, 64% des indicateurs ont été atteints, contre 55% en 2018. On enregistre certes une évolution positive, mais des efforts restent à faire pour la finalisation du manuel des procédures actualisé et l’élaboration des états financiers et comptables.

Les activités exécutées sont ci-dessous :

❖ **Elaborer la cartographie des risques et déterminer les mesures de couverture des risques identifiés**

En 2019, l’audit interne a :i.) élaboré un plan d’audit annuel basé sur une cartographie des risques et un plan d’actions pour la mise en œuvre des recommandations issues de l’audit des comptes de l’exercice 2016 sauf pour la comptabilité ; ii.) produit des rapports d’audits classés «confidentiels» et iii.) participé à l’audit du Projets d’Appui aux Filets Sociaux.

Par ailleurs, on peut noter :

- ✓ les revues du Rapport du Suivi financier (RSF) des quatre trimestres de 2019 avant leur transmission à la Banque Mondiale ;
- ✓ la revue à priori des états financiers de 2018 du PAFS avant soumission au cabinet d’audit ;
- ✓ la revue des dépenses relatives à la DRF N°35 pour un montant d’un milliard six cent trente un millions quatre cent cinquante-six mille huit cent neuf (1 631 456 809) francs CFA couvrant la période allant du 01/01/2019 au 31/03/2019
- ✓ l’assurance du bon déroulement de la mission de commissariat aux comptes de 2017 de la DGPSN et de la mission d’audit des comptes de l’exercice 2018 ;
- ✓ des missions d’audit des activités confiées aux opérateurs sociaux des régions de Kolda et Ziguinchor ;
- ✓ des missions de contrôle des paiements des bénéficiaires des bourses productives dans le cadre du projet pilote « Yook Koom Koom » dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque, Saint Louis, Mbour et Thiès ;
- ✓ le contrôle électronique du paiement des bourses de sécurité familiale du troisième et du quatrième trimestres 2018;
- ✓ l’audit des paiements des ménages victimes d’incendie dans le cadre du projet pilote de filets sociaux réactifs aux chocs.

❖ **Automatiser les procédures administratives, budgétaires, comptables et financières**

Cette activité n’a pas été déroulée pour des raisons d’insuffisance de budget. Elle sera reprogrammée en tenant compte des estimations récentes, auprès des vendeurs de logiciels, situant le coût d’une telle activité entre vingt (20) et trente (30) millions de francs CFA.

❖ **Organiser un cercle de qualité**

Le cercle de qualité n’a pas pu être réalisé en raison de l’insuffisance de ressources budgétaires.

Résultat 3.3 : La gestion des ressources humaines est améliorée

Tableau 26: Situation des indicateurs liés au résultat3.3

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation			Cible
		2017	2018	2019	2019
% des postes occupés par des agents ayant le profil	60%	75%	75%	75%	85%
Disponibilité du schéma directeur des ressources humaines	non	Non	Non	Non	Oui
Disponibilité d'un plan de formation	non	Non	Non	Oui	Oui
% d'agents de la DGPSN dont les capacités sont renforcées	50%	75%	75%	65%	65%

En 2019, 50% des indicateurs ont été atteints, contre 25% en 2018. L’exécution du plan de formation a permis de renforcer les capacités de 65% du personnel.

Les activités suivantes ont été planifiées :

❖ Réaliser le schéma directeur des ressources humaines :

Pour faire de la DGPSN un organe performant de pilotage de la politique de protection sociale, un schéma directeur des ressources humaines visant à former le personnel sur les méthodes, les instruments en vigueur dans le secteur est nécessaire. Cependant, l’élaboration de ce schéma directeur n’a pas pu se faire du fait de l’absence de crédits dédiés.

❖ Mettre en œuvre un plan de formation :

L’optimisation des ressources humaines de la DGPSN repose sur l’expression des besoins en formation et sa mise en œuvre dans un plan de formation qui est en cours.

❖ Elaborer le bilan social

Le bilan social récapitule les principales données chiffrées permettant d’apprécier la situation de l’entreprise dans le domaine social, d’enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l’année écoulée. Celui de 2019 est disponible.

❖ Acquérir de la logistique et des équipements :

Il était prévu d’acquérir certains équipements pour la DGPSN. Toutefois, depuis 2016, la DGPSN ne reçoit plus de dotation provenant du titre 4, c’est-à-dire le budget d’investissement. Une partie du budget de fonctionnement est ponctionné pour alimenter la rubrique équipement.

❖ Maîtriser les dépenses de fonctionnement:

Malgré l’insuffisance de la dotation budgétaire, la DAF s’est toujours évertuée à maitriser les dépenses liées au fonctionnement.

III. ANALYSE DE L'EXECUTION FINANCIERE

Les prévisions en dépenses sont arrêtées à la somme de quarante-trois milliards quatre cent quatre-vingt-douze millions deux cent cinquante-trois mille trois cent deux (43 492 253 302) FCFA, contre quarante-huit milliards quatre cent soixante-deux millions sept cent vingt-deux mille cent treize (48 462 722 113) FCFA en 2018, soit une variation de -10,3%.

A la clôture de la gestion 2019, ces crédits sont engagés à hauteur de trente-six milliards quatre cent soixante-quinze millions cent onze mille neuf cent vingt-quatre (36 475 111 924) FCFA, soit un taux d’exécution de 84% (voir tableau 2 ci-dessous).

Tableau 27: Situation de l'exécution du budget de 2019

Dépenses	Prévisions 2018	Réalisations	Taux d'exécution
Investissement	38 579 792 476	32 856 832 926	85%
Fonctionnement	4 912 460 826	3 618 278 998	74%
TOTAL	43 492 253 302	36 475 111 924	84%

IV. DIFFICULTES

Malgré le niveau de réalisation satisfaisant des activités du plan de travail annuel 2019, il faut noter qu'un certain nombre de contingences ont limité la portée des actions entreprises. Il s'agit principalement:

IV.1. des difficultés notées en lien avec l'objectif 1

A. Composante Coordination et régulation

- ❖ faible niveau de participation des leads des structures membres du Comité Interministériel de Pilotage de la SNPS aux rencontres statutaires;
- ❖ retards dans le renforcement du dispositif institutionnel ;
- ❖ non disponibilité de budget pour la mise en place des référentiels de contrôle et de régulation (charte, paquets de services standard etc.).

B. Composante Registre National Unique

- ❖ retards notés dans la finalisation de l'avenant à la convention avec l'ANSD pour la collecte des données ;
- ❖ retards notés dans la signature de l'avenant des Opérateurs sociaux sur le processus de Revalidation/extension du RNU qui a fortement impacté le niveau de réalisation des activités de mise à jour.

C. Composante suivi-évaluation

- ❖ déficit de personnel à la Direction stratégies et Planification pour la gestion des deux dispositifs⁵ de suivi et évaluation.

D. Composante communication

- ❖ non disponibilité de financement pour les activités de communication, notamment institutionnelle ;
- ❖ déficit d'équipements pour le déroulement correct des activités de la cellule.

IV.2. des difficultés notées en lien avec l'objectif 2

E. Composante programmes de cash transfert

Les difficultés portent surtout sur le paiement.

Pour la Poste, on peut noter :

- ❖ retards dans la mise à disposition des fonds à la SN Poste;
- ❖ Erreurs matérielles multiples constatées sur les pièces d'identification des bénéficiaires au niveau des guichets de La SN Poste ;
- ❖ non-respect par les bénéficiaires des dates de paiement indiquées dans les plannings;
- ❖ éloignement des sites de paiement dans certaines régions (difficultés d'accès).

Quant à Orange SN, il s'agit de :

- ❖ retards dans la régularisation des comptes non crédités, en particulier dans les départements de Thiès et de Dagana, concernant des numéros erronés distribués aux bénéficiaires;
- ❖ non-respect des plannings de paiement ;
- ❖ pertes récurrentes des puces par les bénéficiaires.

F. Composante solidarité nationale

- ❖ absence de dotation budgétaire pour le Fonds de Solidarité nationale ;
- ❖ déficit de personnel technique ;
- ❖ absence de ressources affectées à la gestion des aides et secours ;
- ❖ absence de lignes de crédits pour la maintenance des véhicules.

G. Composante sécurité alimentaire

- ❖ vétusté du parc automobile et des infrastructures de stockage ;
- ❖ absence d'infrastructures de stockage à Ziguinchor ;
- ❖ risque d'expulsion pour non-paiement des arriérés de location du magasin de la chambre de commerce de Ziguinchor ;
- ❖ agression de l'assiette foncière du CSA.

IV.3. des difficultés notées en lien avec l'objectif 3

H. Composante gestion

- ❖ difficulté à mobiliser les ressources inscrites dans le budget de l'État ;
- ❖ insuffisance des dotations provenant de la LFI pour couvrir les besoins de la DGPSN ;
- ❖ mise en place tardive du budget ;
- ❖ non validation du plan d'audit annuel basé sur une cartographie des risques.

⁵ Dispositif de S&E du Plan stratégique de développement de la DGPSN ; Dispositif de S&E de la Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS) 2016-2035.

V. PERSPECTIVES

V.1. Les perspectives en lien avec l'objectif 1

En 2019, la DGPSN articulera ses activités autour de:

A. Composante Coordination et régulation

- ❖ tenir régulièrement les réunions du Comité Interministériel de Pilotage et du Comité Technique ;
- ❖ mettre en place de nouveaux dispositifs légaux et/ ou réglementaires et institutionnels en lien avec la loi d'orientation sur la protection sociale ;
- ❖ renforcer les capacités des acteurs du secteur et des plateformes régionales de la protection sociale.

B. Composante Registre National Unique

- ❖ renforcer le fonctionnement et l'utilisation du SIG du RNU ;
- ❖ effectuer la mise à jour et l'extension des données du RNU dans la région de Sédhiou;
- ❖ communiquer davantage sur le RNU pour optimiser son utilisation par les autres acteurs ;

C. Composante suivi-évaluation

- ❖ organiser des actions conjointes de suivi (missions de terrain, Rencontres) ;
- ❖ assurer le suivi de la mise en œuvre du PSD de la DGPSN et de la SNPS ;
- ❖ renforcer les capacités des acteurs en suivi évaluation ;
- ❖ réaliser des études thématiques liées à la Protection sociale;
- ❖ poursuivre la revue globale du système de protection sociale ;
- ❖ concevoir, développer et déployer une plateforme pour le suivi de la protection Sociale ;
- ❖ tenir la revue sectorielle de la protection sociale.

D. Composante communication

- ❖ élaborer la stratégie et le plan de communication de la DGPSN ;
- ❖ mettre en œuvre le plan de communication ;
- ❖ renforcer les capacités des agents de la DGPSN en communication.

V.2. Les perspectives en lien avec l'objectif 2

E. Composante programmes de cash transfert

- ❖ augmenter le nombre de postes mobiles avancés pour faciliter le paiement ;
- ❖ renforcer la communication dans le traitement des réclamations;
- ❖ veiller à la régularité des paiements ;
- ❖ évaluer et capitaliser les alliances stratégiques ;
- ❖ évaluer l'impact du PNBSF ;
- ❖ mettre en œuvre les projets pilotes (en réponse aux incendies, intrants agricoles).

F. Composante solidarité nationale

- ❖ réinscrire le FSN au BCI pour l'effectivité de son budget.

G. Composante sécurité alimentaire

- ❖ renforcer les capacités des cadres du CSA dans les filières Sécurité alimentaire, Gestion des stocks/Contrôle qualité, comptabilité publique, Contrôle de gestion/Audit, Code des marchés publics, etc... ;
- ❖ élaborer un document de politique stockage et un plan d'actions ;
- ❖ signer une convention dans le cadre du Projet PAA Extension FAO/MAER pour les achats locaux aux petits producteurs.

V.3. Les perspectives en lien avec l'objectif 3

H. Composante gestion

- ❖ élaborer et mettre en œuvre un plan de formation ;
- ❖ renforcer le contrôle interne ;
- ❖ améliorer les bonnes pratiques en matière de gestion.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

De façon générale l'année 2019, correspondant à l'an III du plan stratégique de développement de la DGPSN 2017-2021, a été consacrée à la poursuite des efforts pour l'amélioration de la coordination du secteur, de la mise en œuvre des projets et programmes de protection sociale et du cadre fonctionnel de la DGPSN.

En 2019, la plupart des indicateurs ont été atteints; à cela s'ajoute le taux d'exécution des activités du PTA de 74% associé à un taux d'exécution financière de 84%.

La coordination du secteur s'est consolidée avec la tenue régulière des réunions du Comité Interministériel de Pilotage de la mise en œuvre de la SNPS et du Comité Technique. En 2019, la plupart des rencontres ont permis aux acteurs d'échanger sur le processus et les produits de la revue globale de la protection sociale.

La DRNU s'est engagée dans l'interconnexion des Systèmes d'Information et de Gestion du RNU et des Agences et ministères sectoriels. Après les régions de Matam, Kaffrine, Kaolack et Tambacounda, elle continue le processus de mise à jour / extension de ses données dans les autres régions.

Le dispositif du suivi et de l'évaluation de la SNPS et du PSD a permis, au-delà de la production de rapports, de tenir la revue du secteur de la protection sociale pour pouvoir apprécier les performances du secteur en 2018.

Quant à la communication, les outils de communication pour la visibilité restent à construire, même si ceux portant sur la mise en œuvre des programmes et projets sont élaborés

La mise en œuvre du PNBSF s'est consolidée avec le paiement des bourses de trois trimestres, la tenue des séances de sensibilisation et l'achèvement de la phase pilote du projet « Yook Koom Koom ».

La contribution à la sécurité alimentaire a été aussi assurée à travers le suivi des prix, l'assistance aux populations durant les grands rassemblements (Magal, Gamou, Paques, Noël etc.) et un partenariat dynamique avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Avec la solidarité nationale, des secours ont été apportés aux populations sinistrées (incendies, inondations). Les efforts se sont maintenus en matière de gestion administrative, matérielle, financière et comptable, mais aussi pour le contrôle interne.

Toutefois, les résultats peuvent être améliorés avec :

- ✓ l'élaboration et la mise en place du budget à temps ;
- ✓ l'instauration d'une collaboration permanente entre la DGPSN et les ministères sectoriels au plus haut niveau pour améliorer la coordination et la régulation ;
- ✓ la facilitation du travail de l'audit interne ;
- ✓ une allocation suffisante à la DGPSN, dans budget de l'Etat, destinée aux activités transversales (communication, suivi et évaluation, coordination etc.) qui permettrait de relever leur niveau d'exécution ;
- ✓ la régularité du versement des fonds destinés au paiement des bourses de sécurité familiale ;
- ✓ la dotation de ressources suffisantes pour les aides et secours, cœur de métier de la DGPSN.